



# MESURES DE PREVENTION COVID - 19

## LIEUX DE FORMATION



Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité  
11 78 809 64 78 auprès de la DIRECCTE des Yvelines



ACTIONS DE FORMATION

La protection et l'attention auprès de nos stagiaires sont en permanence au cœur de nos préoccupations et plus encore, depuis cette expérience et les conséquences de la pandémie de la Covid-19.

Afin de sécuriser votre présence lors de votre formation, GINGER FORMATION prend toutes les garanties concernant les mesures de prévention et d'hygiène indispensables dans les lieux de formation réservés.

**Luc BESNARD**

**Directeur Ginger Formation**

## ■ Les engagements de GINGER FORMATION

- Port de masques de protection et application des gestes barrière des personnes d'accueil
- Dans le respect la distanciation physique :
  - Respect d'un 2 m<sup>2</sup> dégagé entre les tables de travail en salles de formation
  - Accès limité à un nombre de personnes selon la configuration des salles
  - Accès limité à un nombre de personnes selon la surface et l'agencement des lieux communs
  - Accès limité à un nombre de personnes dans les cabines des ascenseurs et marquage d'attente d'entrée
- Horaires de formation et créneaux de pause en décalé assurant l'évitement des regroupements dans les lieux communs
- Signalétique renforcée des différentes dispositions de distanciation physique et des gestes barrières à respecter à l'accueil, en salon de pause, dans les salles, les couloirs et lieux d'hygiène
- Mise à disposition de lingettes et/ou papier jetable, gel hydro alcoolique auprès des équipements (machines à café, distributeurs...)
- Protocole de désinfection systématique de tous les points de contacts, des équipements et des outils utilisés
- Présence d'un référent COVID -19 veillant à l'application des mesures de prévention et de prise en charge en cas de personnes souffrantes

## RECOMMANDATIONS DE GINGER FORMATION

- Appliquez et maintenez les gestes barrière et de distanciation physique



- Munissez-vous de votre propre matériel

- Stylos,
- Bouteilles d'eau
- Masques (2 par jour minimum)

- Signalez-nous les situations de personnes symptomatiques

Informez-nous expressément de votre situation et de tout cas de personnes malades sur les lieux afin de faire organiser, avec les autorités compétentes, la traçabilité des contacts et appliquer les règles d'isolation.

### Votre interlocuteur COVID 19

Véronique BOUDRY  
01 30 85 24 90  
v.boudry@groupeginger.com